



**Légende de la carte**

--- Limites communales  
- - - - - Limites de zones

**LES ZONES URBAINES**

- UA : Zone UA : Centre urbain dense
- UAU : Vielle-ville
- UAC : Centre-ville et quartier Carnot
- UAF : Faubourgs denses et quartier du Fourneau
- UB : Zone UB : quartiers à vocation résidentielle
- UBA : Quartiers d'urbanisme collectif
- UBB : Quartiers d'habitat diffus
- UBC : Quartiers d'habitat des faubourgs
- UBD : Site de l'ancienne laiterie
- UC : Zone UC : D'origine phase de la ZAC du Parc à Ballons
- UE : Zone UE : Quartiers d'activités économiques
- UEA : Quartiers à vocation commerciale dominante
- UEB : Quartiers à vocation économique et productive dominante
- UEC : Zone UP : Secteurs d'activités diverses à dominante industrielles et économiques
- UY : Zone UY : Espaces fonctionnels
- UUA : Dominante équipements d'intérêt collectif et services publics
- UUB : Activités militaires
- UUC : Infrastructures ferroviaires et autoroutières
- UL : Zone UL : Base nautique et camping des Forges
- UV : Zone UV : Cimetières, parcs ou squares urbains

**LES ZONES NATURELLES**

- N : Zone N : espaces naturels à protéger
- NI : Vocation de loisirs et tourisme
- NA : Aire d'accueil des gens du voyage
- NJ : Jardins ouvriers
- NL : Lunette 18 - actuelle-Grande Mosquée de Belfort

**LES PRESCRIPTIONS**

- Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (SOAP) sectorielles
- Axe de préservation de la diversité commerciale
- Emplacement réservé (ER)
- Zone de stationnement
- Périmètre de ZAC
- Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)
- Zone E
- Zone UI
- Zone UZ
- Zone US
- Périmètre de protection ICPE
- Décharge
- Servitude E3 relative à la canalisation de transport de gaz
- Zone non aedificandi
- Zone de dangers

**VILLE DE BELFORT**  
PLAN LOCAL D'URBANISME

**RÈGLEMENT GRAPHIQUE**  
IV.2.a2 : Plan de zonage  
Centre de la commune - PARTIE OUEST  
Echelle : 1/3 000

Belfort Ouest      Belfort Est

PLU APPROUVÉ  
PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 10 FÉVRIER 2021

Origine cadastre 2019 (© droits de l'Etat réservés)  
Document réalisé par la ville de Belfort. Émis le 10 février 2021

